

Les Halles: utilité publique déclarée, le projet en "phase opérationnelle"

PARIS — L'opération de rénovation du quartier des Halles a été déclarée d'utilité publique, a annoncé jeudi la Mairie de Paris pour qui le colossal projet va entrer "en phase opérationnelle".

"Le Préfet de Paris a déclaré l'opération de rénovation du quartier des Halles d'utilité publique par arrêté préfectoral du 8 juillet 2010", selon un communiqué de la mairie.

"La Ville de Paris se félicite de cette décision qui acte le démarrage du projet d'ensemble de rénovation du jardin et du forum des Halles, et qui fait suite à une période de concertation et d'élaboration du projet menée depuis plusieurs années", poursuit-elle.

"Le projet va entrer maintenant en phase opérationnelle".

Parallèlement, "la commission d'enquête du projet de rénovation du pôle de transport des Halles a rendu son rapport, qui conclut à l'utilité publique du projet, sans réserve".

"C'est un cap décisif pour l'ensemble de ce projet majeur, qui intéresse toute la métropole parisienne et au-delà, la région d'Ile-de-France dans son ensemble", juge la mairie.

Projet-phare de la deuxième mandature de Bertrand Delanoë, le monumental chantier des Halles, dont l'architecte en chef est David Mangin, a connu quelques vicissitudes, concernant notamment la rénovation du jardin.

Ce projet prévoit la rénovation de la gare (RER et métro) où transitent 800.000 voyageurs par jour et du Forum, centre commercial de cinq niveaux sous-terre, et la construction d'une Canopée, immense toit transparent qui devrait recouvrir le centre commercial.

La démolition-reconstruction du jardin, espace vert de 4,3 hectares, doit être la première grande étape de ce chantier prévu au minimum pour durer quatre ans, avec un budget de 760 millions d'euros. Mais ses détracteurs, notamment des riverains, ont contesté le parti pris radical de démolition voulu par David Mangin.

Le 12 mai, le tribunal administratif de Paris avait donné gain de cause à l'association Accomplir et à deux autres "collectifs" qui demandaient en urgence l'annulation du permis de démolir délivré par la mairie de Paris.

Le Conseil de Paris a ensuite autorisé le 7 juin le maire PS, Bertrand Delanoë, à lancer les opérations de réaménagement des Halles.
Les travaux devraient commencer à la rentrée de septembre, par le jardin.